

LE SEGRÉEN :

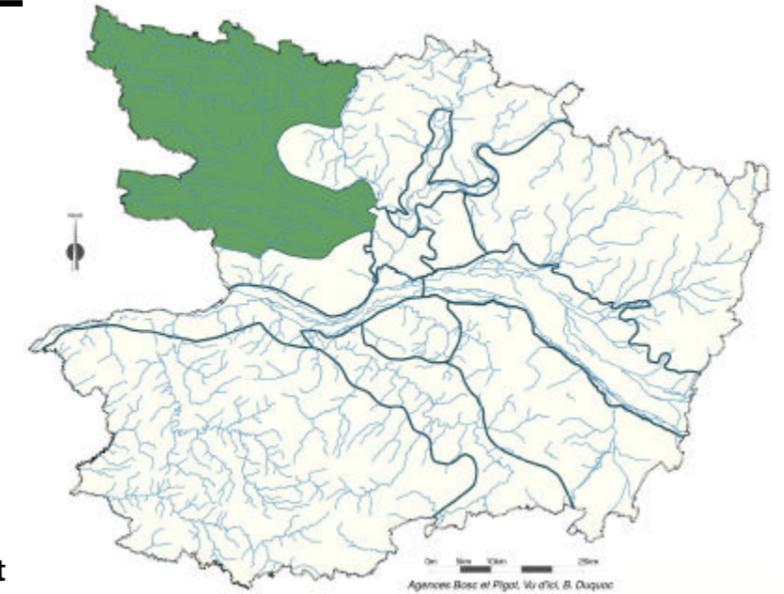
UN PAYSAGE RYTHMÉ, ORIENTÉ SELON UNE DIRECTION EST-OUEST, ET, ANIMÉ D'UNE STRUCTURE BOCAGÈRE

Mince et sinueuse, sauf dans sa traversée de l'étang,
au trois quarts dévoré par sa roselière, la rivière était nôtre,
des deux bords, depuis le pont de la route de Chazé
jusqu'au barrage sec en été, bouillonnant en hiver ;
Ramant peu, godillant davantage et surtout piquant la perche
dans la vase, un coup à droite, un coup à gauche,
nous en avons fait des kilomètres, entre des berges chevelues,
trouées par les rats d'eau, et sous d'incertaines passerelles
faites d'un tronc jeté en travers !
Nous en avons reniflé de l'air de marais, sentant la sauvagine,
le poisson, l'herbe rouie ! [...]

Et qu'on ne me demande pas pourquoi dans mon œuvre
figure tant d'eau lente, scellée de nénuphars ! ...

Hervé Bazin « Abécédaire »

Jean Paul Sartre et Simone de Beauvoir :
à bicyclette sur les routes du Segréen
« ... Arrivés à La Pouëze, nous commençâmes par nous doucher
(...). Nous passâmes un mois à nous restaurer et à nous dorloter.
Ces séjours - dont le charme ne devait pas s'émousser pendant
les dix années qui suivirent - étaient pour nous des moments de
grâce ; nous regardions comme les plus heureux ceux qui durèrent
le plus longtemps. [...] Sartre et moi passions nos journées à
écrire et à lire; parfois, je réussissais à entraîner Sartre
dehors ; nous nous promenions à bicyclette, ou de préférence à
pied : c'est plus commode pour causer. Quand il faisait beau, je
m'attardais dans les prés. Je lus *Les Sept Piliers de la Sagesse*,
couchée dans l'herbe sous les pommiers à l'odeur d'enfance. »
Simone de Beauvoir « La Force de l'âge »



Identification suite à l'analyse historique, physique et humaine



Identification au XVIII^e siècle : Pays de
bocage et de landes - Agriculture difficile
1789 : Pays des Chouans
Faible densité de population sauf au niveau
des communes minières.



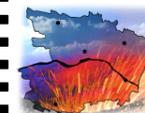
Relief marqué par la direction sud-
armoricaine - Alternance de vallées parallèles
suivant un réseau hydrographique globalement
orienté Est-Ouest.

Série végétale de l'aulne dans la vallée de l'Oudon



Formations plissées du massif armoricain
Schistes et briques en ornement
Toitures en ardoises

Série végétale atlantique du chêne pédonculé
et du chêne sessile - Végétation sous influence atlantique
Polyculture élevage: Cultures fourragères et élevage bovin.
Bâtiments modestes, grande étable et grenier à foin qui
couvre l'ensemble - Pièce de vie accolée à l'étable et
multifonctionnelle, porcherie annexée.

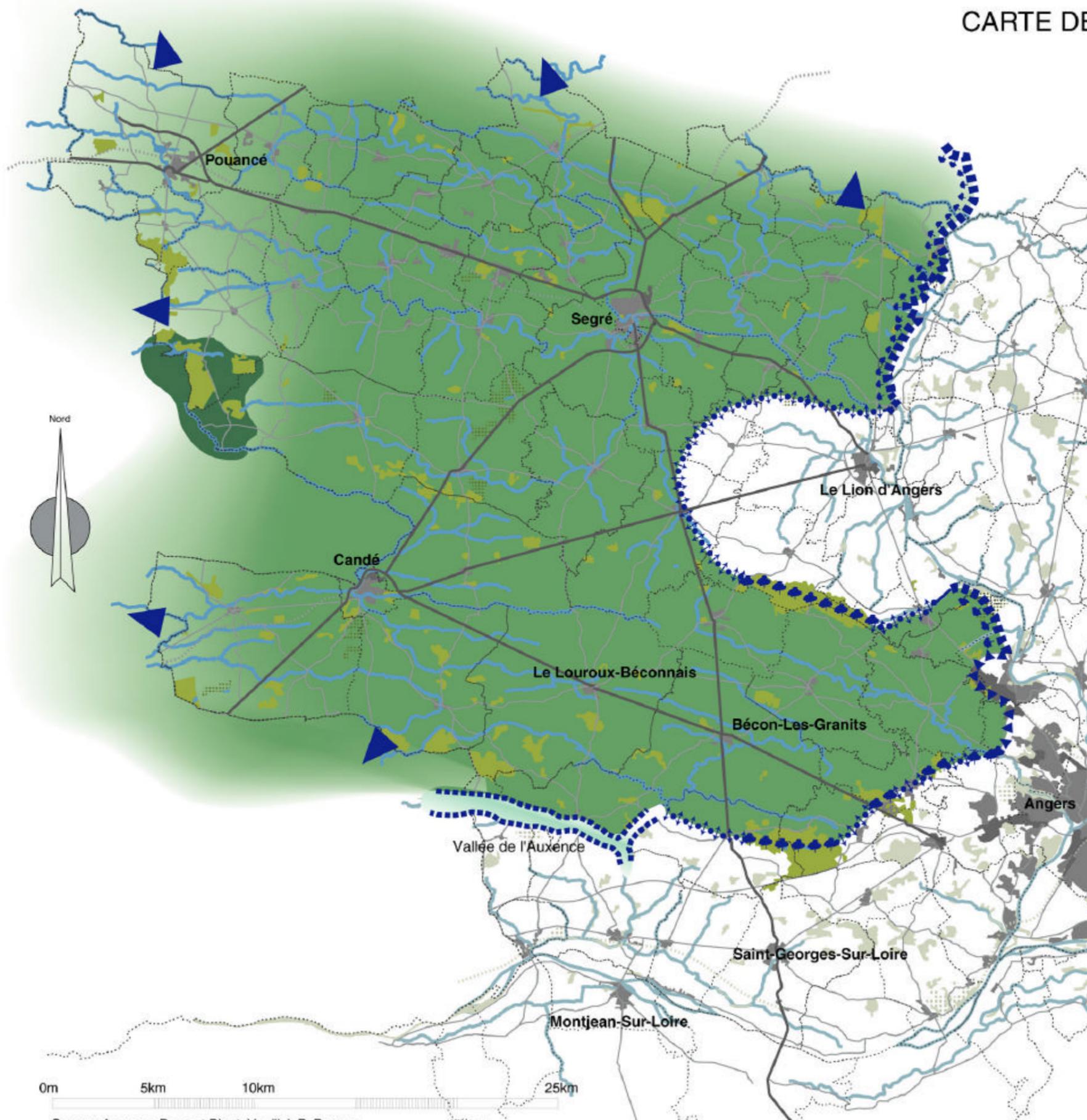


Secteur de faible développement des activités
secondaires et tertiaires.

Réseau de desserte routière faible sauf au
niveau de l'axe Angers-Gré-ennes le long
duquel se développent de nombreuses activités
Diversifiées - Limites A.11



CARTE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN



Les limites de l'unité

- Coteaux densément boisés, ponctuellement urbanisés parfois marqués de parois rocheuses
- Zone de transition paysagère progressive
- Barrière visuelle et physique des bois et forêts
- Continuités visuelles et structurelles
- Vallée de l'Auxence
- Limite de l'agglomération angevine
- Verrou boisé de Charveaux

Légende générale

- Limite départementale
- Limite communale
- Habitat
- Boisements
- Vergers
- Réseau ferroviaire
- Réseau viaire
- Route principale
- Autoroute
- Cours d'eau
- Etangs

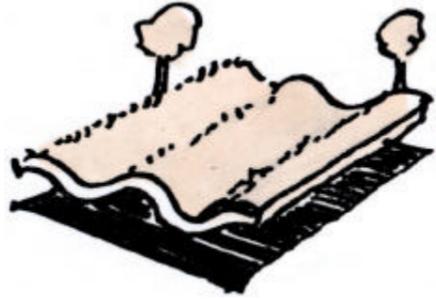


0m 5km 10km 25km

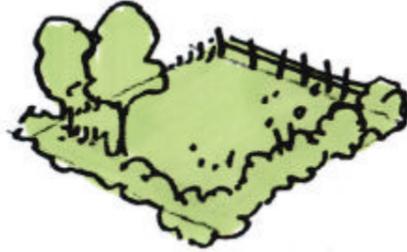
Source: Agences Bass et Brest Média, B. Duquoc

MOTS CLEFS - AMBIANCES

LIGNES DE RELIEF
PARALLÈLES



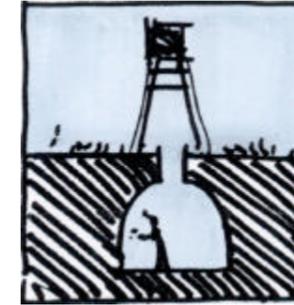
BOCAGE



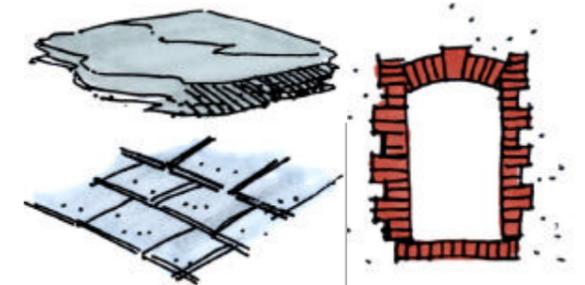
PONCTUATION PAR
DES PETITS BOIS



MINES ET CARRIÈRES



SCHISTES ET ARDOISES
BRIQUES EN ORNEMENTATION



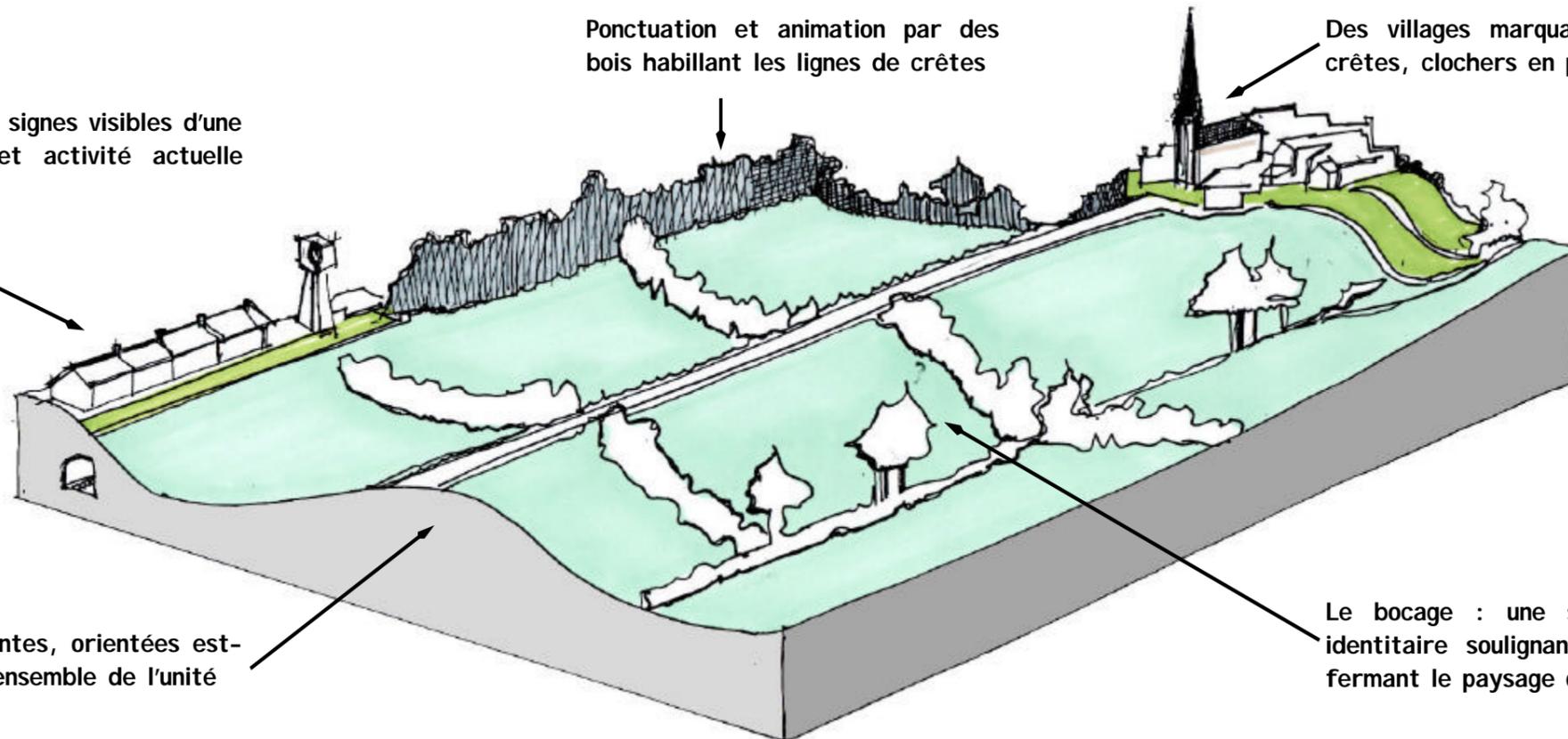
Ponctuation et animation par des
bois habillant les lignes de crêtes

Des villages marquants implantés sur les lignes de
crêtes, clochers en points d'appels et de repères

Une activité minière et carrières, signes visibles d'une
exploitation passée florissante et activité actuelle
modérée

Des lignes topographiques marquantes, orientées est-
ouest, structurant et rythmant l'ensemble de l'unité

Le bocage : une structure végétale équilibrée et
identitaire soulignant les pentes des ondulations et
fermant le paysage des fonds de vallon



LIMITES ET CONTINUITÉS PAYSAGÈRES DE L'UNITÉ

LES LIMITES DE L'UNITÉ

■ A l'est, une limite subtile qui se décline suivant plusieurs éléments (décrits depuis le sud vers le nord), de force paysagère différente

- **Le coteau rive droite de la Mayenne** (au nord de Montreuil-Juigné) : rupture topographique.
- **La butte boisée de Longuenée** : limite visuelle majeure, impénétrable. Cette butte boisée constitue un repère visuel important sur le plateau d'une part grâce à son volume (effet de butte renforcé par la couverture boisée), d'autre part grâce à ses textures particulières (petites pointes très structurées des conifères qui se détachent sur le ciel, ambiance quasi-vosgienne).
- **Une limite subtile de changement d'ambiance et de structure paysagère**, limite progressive qui souligne une ouverture du paysage et un fort dynamisme vers l'unité du Segréen.
- **Le coteau rive droite de la Mayenne**, limite visuelle et physique constituée par ce coteau densément boisé qui présente ponctuellement des escarpements rocheux (entre Chambellay et La Jaille-Yvon)
- **La limite de l'agglomération angevine** : frange urbaine et végétale présentant une lisière visuelle nette et imposante.

■ Au sud, la limite se décline suivant plusieurs éléments

- **La vallée de l'Auxence** qui présente un relief très encaissé, où la roche et les escarpements rocheux ont une place importante. Cette vallée est une sous unité en soit présentant une ambiance très végétale, ample et souple qui contraste avec la dureté des affleurements minéraux. La rivière sinue au creux d'un vallon très fermé (A noter, le profil de cette vallée rappelle celui des vallées des Mauges).
- **Une limite subtile liée à un changement d'ambiance** de par la modification progressive de quelques composants. Cette limite s'appuie et est renforcée ponctuellement par les barrières visuelles et physiques des forêts de Bécon et de Saint-Jean-de-Linières.



CONTINUITÉS PAYSAGÈRES

L'unité du Segréen se caractérise par des continuités paysagères de deux types :

■ Au nord, une continuité structurelle

■ A l'ouest, une continuité visuelle et structurelle

Les continuités paysagères qui marquent l'ouest de l'unité sont interrompues au niveau du « verrou boisé de Chanveaux » : entité particulière qui présente un paysage de plateau bocager traditionnel cerné par des limites visuelles nettes : les forêts qui constituent des écrans paysagers très forts.

Ainsi, au nord et à l'ouest, la limite du département n'est qu'administrative. Le département de la Mayenne (au nord) et celui de la Loire-Atlantique (à l'ouest) présentent une structure paysagère tout à fait identique à celle qui caractérise le Segréen.

UNE STRUCTURE PAYSAGÈRE IDENTITAIRE : L'OSSATURE DU SEGRÉEN

L'identité paysagère du Segréen résulte d'une ossature paysagère forte qui s'articule autour de deux composantes majeures :

1 - DES LIGNES TOPOGRAPHIQUES MARQUANTES, ORIENTÉES EST-OUEST QUI STRUCTURENT ET RYTHMENT L'ENSEMBLE DE L'UNITÉ ET QUI ENGENDRENT :

■ Une perception particulière du paysage, de par :

- Les ondulations très marquées et qui se ressentent très nettement dans le paysage
▶ Une structure physique marquante
- Les vues panoramiques, longues et dégagées depuis les lignes de crête qui permettent la découverte du paysage
▶ Échelle monumentale et majestueuse
Paysage très exposé et donc sensible
- Les vues courtes et canalisées depuis les 'creux topographiques' délimités visuellement et physiquement par les crêtes
▶ Échelle humaine voire parfois intime
Paysage parfois confus et non homogène



■ Un paysage orienté

La perception paysagère nettement influencée par cette dynamique génère des phénomènes d'alternances très forts quand on traverse le Segréen du nord vers le sud et au contraire une perception très homogène et régulière quand on le traverse d'est en ouest.

La direction de découverte du paysage joue de façon considérable sur les impressions laissées par ce dernier et sur la lisibilité du paysage de l'unité :

- La découverte du segréen par une direction perpendiculaire aux lignes structurantes dévoile un paysage ouvert très lisible, très structuré, très organisée qui joue sur l'alternance entre les paysages en 'creux' (ambiance de vallons d'échelle plus intime) et ceux en hauteur d'échelle majestueuse. Le regard joue et se laisse porter par la kyrielle de relais visuels qui s'offrent à lui : village, formations végétales, habitat rural dispersé, patchwork de textures et de couleurs dessiné par les champs et cultures

▶ Un paysage fortement conditionné par la topographie
Un paysage agréable et ouvert

- La découverte de ce paysage par une direction parallèle aux lignes structurantes est quant à elle très différente si l'on se trouve sur une ligne de crête ou au contraire dans un creux.

Dans le premier cas, le paysage s'offre visuellement de part et d'autre de la ligne de crête, révélant la structure très forte et les lignes de crête successives

▶ Une structure paysagère très lisible, des écrans visuels et physiques successifs qui procurent beaucoup de profondeur au paysage.

Dans le second cas en revanche, les ambiances paysagères sont moins franches, plus confuses, plus ou moins harmonieuses. Le paysage est semi-ouvert à fermé. Les fonds sont parfois très plats (exemple au sud de l'unité) et parfois ondulés ... Il n'existe pas de constante, pas d'ambiance majeure.

▶ Un paysage confus et variable

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



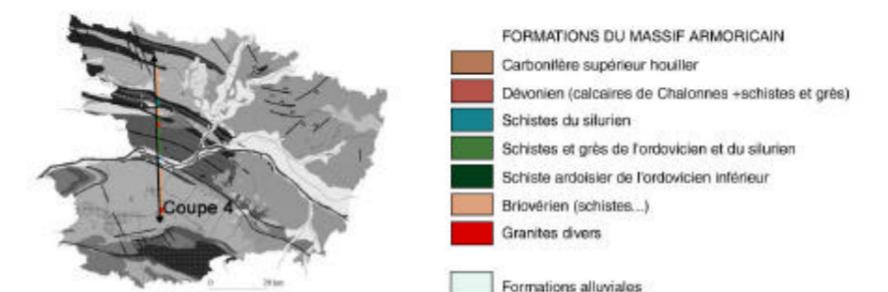
L'analyse couplée du réseau hydrographique et du relief a mis en évidence une ondulation sud armoricaine marquée par l'alternance des vallées parallèles suivant le réseau hydrographique orienté est-ouest.



Formations plissées du massif armoricain animées de failles (orientées est-ouest) comme celle de Freigné et de synclinaux comme celui de Chanveaux. Pendant les temps paléozoïques, à l'époque ordovicienne, on note :

- La sédimentation des grès armoricains à minerais de Fer qui se traduit au niveau des paysages du Segréen par :
 - Un relief prononcé, alignement des crêtes des flancs synclinaux principalement au nord ouest telles les arêtes de grès entre Pouancé et Segré, Candé et Le Louroux Béconnais, le synclinal en relief de Chambellay à Chateaufort-sur-Sarthe, la cluse de la Mayenne à la Jaille Yvon
 - L'exploitation du minerais de Fer
- Les dépôts de schistes et de schistes ardoisiers sur les sites de Noyant La Gravoyère, Combrée, La Pouëze

Coupe géologique de principe permettant de comprendre la structure du Segréen



Écrans végétaux successifs - secteur de Combrée



Écrans végétaux successifs - secteur au nord de Pouancé



Quelques rares haies le long des routes



Lignes végétales soulignant les ondulations - secteur de Villemoisan



2 - LE BOCAGE

Ce terme évoque un maillage végétal important mais plus que l'organisation parcellaire soulignée de haies, c'est aussi la traduction d'un type d'agriculture et d'une organisation particulière de l'habitat.

■ Une structure végétale équilibrée et identitaire

Le paysage du Segréen est rythmé par des lignes végétales denses, saines avec des strates arborées et arbustives. Le maillage est confortable, d'échelle agréable (parcelles de taille moyenne à grande) avec dans l'ensemble une maille très fermée.

● Sur les pentes des ondulations

Les haies dans le sens de la pente soulignent les reliefs des coteaux, les mailles dessinent des enchevêtrements géométriques graphiques. Cette trame végétale superposée au jeu topographique engendre des écrans végétaux successifs, plans visuels dynamiques et agréables constituant un paysage de qualité.

▶ Animation, mise en scène et structuration

● Dans les fonds plats

Les haies constituent des écrans végétaux denses en été et transparents en hiver qui occultent les vues lointaines : le paysage se ferme, les vues sont courtes, les ambiances très végétales. Ponctuellement, les haies sont interrompues ou discontinues créant des fenêtres végétales mettant en scène la parcelle du champ en arrière et les plans végétaux successifs.

La perception de différents plans végétaux successifs procure de la profondeur au paysage. Contrairement à la tradition du bocage, les routes ne sont plus systématiquement bordées de haies, ce qui offre une certaine perméabilité visuelle depuis les principales voies de circulation.

L'ambiance des fonds plats du Segréen dépend énormément de la qualité et de la densité du bocage : des variations dans la typologie des haies, la qualité et la taille du maillage... induisent des ambiances différentes qui permettent de dégager des sous-unités.

▶ Fermeture du paysage, cadres végétaux, profondeur paysagère et plans successifs.

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Au XVIII^e siècle, l'intendant du Royaume chargé de la centralisation administrative de la province décrit le Segréen comme un secteur de bocage « Le bocage était roi et les landes occupaient près du tiers du territoire ».



1 - L'élevage, une tradition ancienne

Production de bœufs maigres qui se fait en parallèle de la production de maïs fourrager et de l'extension des prairies. On note aussi la présence d'un élevage ovin dans le sud Segréen et d'un élevage porcin et avicole en atelier hors sol

2 - Le bocage : un rôle non seulement esthétique et structurant mais aussi écologique et physique.

Certes, le bocage joue un rôle visuel primordial : structure paysagère, intégration des bâtiments agricoles ou extensions urbaines, cadre de vie agréable... Cependant, le bocage a également un rôle écologique et physique majeur qui s'ajoute au rôle esthétique et structurant.

Les fonctions des haies sont multiples :

- améliorer la production agricole
- protéger les bâtiments contre le vent et le froid
- lutter contre l'érosion
- maintenir un équilibre entre les espèces animales
- procurer des productions annexes
- participer à un cadre de vie, à la structure du paysage

La qualité et l'efficacité de la trame verte réside dans :

- la qualité de la maille bocagère
- la qualité intrinsèque des haies : perméabilité, hauteur, homogénéité, orientation.

Le bocage, une structure végétale forte, une ambiance « naturelle » pour un paysage totalement anthropique.

Ponctuation et animation du paysage
du Segréen par les bois

Animation des lignes de crêtes - secteur de l'Hôtellerie du Flée



Animation des lignes de crêtes - secteur de Challain La Potherie - Loiré



Bois de Pins - secteur de Chazé Henry



Bois de résineux en ligne de crête - secteur nord



Ferme traditionnelle entre le Louroux Béconnais et Villemoisan



Ferme de la seconde moitié du XIX° dans le secteur au nord de l'Oudon



Ferme modeste, secteur de Challain La Potherie



Extensions imposantes des bâtiments d'exploitation
Dans le secteur au nord de Saint Sauveur



Extensions imposantes des bâtiments d'exploitation au nord de Saint Sauveur

■ **Un habitat dispersé intégré à un cadre végétal**

Les fermes traditionnelles sont d'ampleurs variables, parfois très modestes et petites, parfois vastes et cossues. L'organisation des volumes les uns par rapport aux autres ne présente pas de caractéristique identitaire mais offre toujours un équilibre végétal bâti agréable.

Les matériaux sont traditionnellement sombres. La dispersion du bâti correspond au système agricole économique du bocage.

- ▶ **Habitat traditionnel**
- ▶ **Points d'appel multiples discrets**
- ▶ **Homogénéité des matériaux**

L'évolution du système de cultures et des techniques agricoles a engendré la construction de nouvelles dépendances, volumes cubiques souvent en bardage métallique clair (bâtiment de stockage ou d'élevage hors sol). Ces bâtiments ont contrairement à l'habitat traditionnel des volumes imposants et massifs, des couleurs claires qui contrastent fortement avec le bâti traditionnel ont un impact visuel très marquant.

- ▶ **Extension des fermes**
- ▶ **Points d'appel multiples**
- ▶ **Évolution de la palette chromatique et texturale de l'habitat du Segréen**

■ **A noter : Ponctuation et animation par les bois**

Si le maillage des haies bocagères constitue la principale couverture végétale de l'unité, de nombreux bois prennent le relais sur les lignes de crêtes. Écrans et/ou relais visuels, ils soulignent le sommet des ondulations. De plus en plus, la part des conifères augmente dans les replantations, ce qui change totalement la silhouette de ces bois.

- ▶ **Animation, relais visuels**

**RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE
ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE**



3 - L'habitat traditionnel

Système de production traditionnel :

Polyculture - élevage
Le troupeau est le noyau du système

Habitat traditionnel :

- bâtiments modestes
- une grande étable et un grenier à foin qui couvrent l'ensemble
- pièce de vie accolée à l'étable et multi-fonctionnelle
- porcherie annexée

Matériaux :

Schistes et ardoises souvent enduits (matériaux locaux) avec entourage des ouvertures souvent en briques et exceptionnellement en tuffeau (XI Xe) signe de richesse du propriétaire (provenant du Saumurois).

Formes urbaines traditionnelles :

En dehors des bourgs très denses, l'exploitation est isolée et souvent à l'écart des voies de distribution.





Chevalement à la Pouëze



Site d'extraction de la Cornuaille



Carrière de Chazé Henry



Habitat de type coron - secteur de Bel Air Combrée

A NOTER DEUX PARTICULARITÉS DU SEGRÉEN :

■ Signes visibles de l'industrie minière et des carrières

L'analyse thématique du département a fait ressortir l'importance de l'activité minière et des carrières dans le Segréen. Loin de constituer un caractère identitaire du paysage, les signes visibles de cette activité constituent des particularités importantes sur l'ensemble de l'unité.

● **Chevalements en point d'appel et de repère**

Ossatures métalliques constituant des points de repères très forts liés à une culture et une activité

Exemples : La Pouëze - Environs de Segré (Le Bois II)

● **Sites d'extraction à ciel ouvert et structures d'exploitation.**

Les premiers contrastent généralement sur la palette verdoyante du bocage par des couleurs franches et nettes ocres, les seconds imposent des volumes impressionnants.

Exemples : Chazé-Henry - Saint Michel et Chanveaux - La Cornuaille.

● **Organisation urbaine de certains bourgs**

qui présentent des formes urbaines spécifiques des secteurs miniers (de type Coron) : alignement des maisons toutes identiques sur des voiries larges.

Exemple : Noyant-La-Gravoyère - Bel-Air - Combrée.

■ Trois centres urbains structurants

Segré - Candé - Pouancé sont les trois points d'articulation urbaine de l'unité paysagère du Segréen. Ils présentent les caractéristiques suivantes :

● **Vraies structures de ville**, jouant généralement sur l'étagement de l'urbanisation sur un coteau et offrant ainsi une imbrication intéressantes des toitures d'ardoises

● **Concentration du dynamisme économique**, qui se traduit par le développement d'infrastructure particulière comme les rocades de contournement, les zones industrielles et d'activités, des zones résidentielles de type lotissement souvent développées.

Les voies de contournement jouent un rôle fondamental dans la perception de ces villes, remplaçant une progression ancienne vers le cœur de ville et une perception du tissu urbain traditionnel et original par une perception périphérique des lisières urbaines banalisantes

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE IDENTITAIRE ET LES FONDEMENTS DU PAYSAGE



Des matériaux caractéristiques qui définissent une palette chromatique et texturale sont extraits des terres du Segréen :

- ardoise et schistes à Noyant La Gravoyère, Combrée, La Pouëze.
- granite bleu de Bécon Les Granits
- mines de fer de Pouancé, La Ferrière De Flée.



Les communes rurales du Segréen (cantons de Pouancé et de Segré notamment) présentent, dès le XI^e siècle et au XX^e siècle une dynamique démographique importante liée aux emplois dans les mines de fer, ardoisières et carrières.

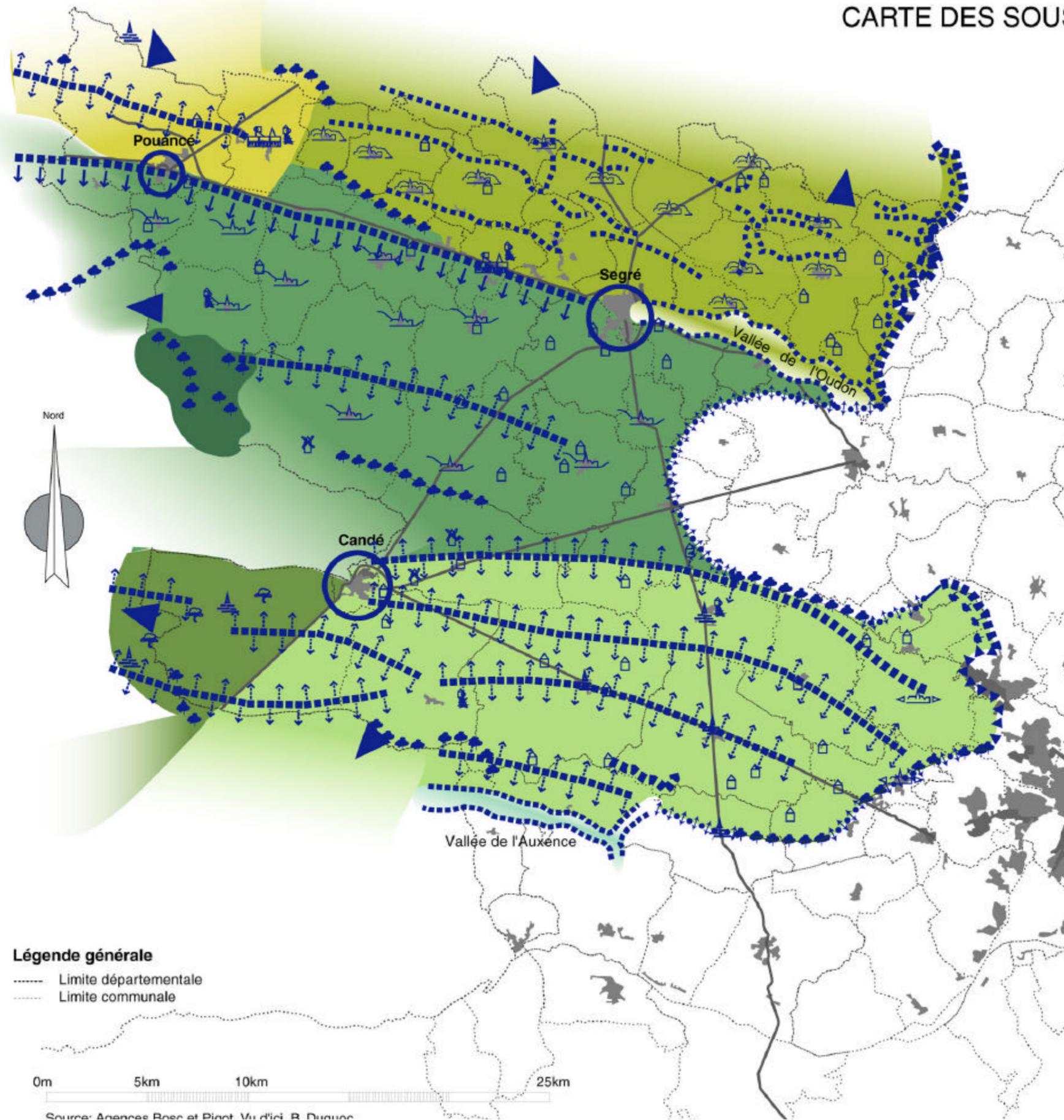
DES VARIATIONS PAYSAGÈRES SUR L'OSSATURE IDENTITAIRE : DÉTERMINATION DES SOUS-UNITÉS PAYSAGÈRES

Cette unité se caractérise donc par une ossature paysagère très marquée qui engendre un paysage à la fois structuré et orienté, souligné par le bocage : ondulations que l'on retrouve dans toutes les sous-unités.

La qualité, l'ambiance et la constitution des secteurs en creux entre les ondulations ainsi que le rythme et la composition de ces dernières permettent de déterminer des sous-unités paysagères.

- 1 - La sous-unité paysagère du complexe hydrographique de l'Oudon
- 2 - La sous-unité paysagère de l'extrême nord-ouest
- 3 - La sous-unité paysagère du secteur de Combrée
- 4 - La sous-unité paysagère du secteur du Louroux-Béconnais
- 5 - La sous-unité paysagère du secteur de Freigné

CARTE DES SOUS UNITÉS PAYSAGÈRES DU SEGRÉEN



LEGENDE

Les limites de l'unité

- Coteaux densément boisés, ponctuellement urbanisés parfois marqués de parois rocheuses
- Zone de transition paysagère progressive
- Barrière visuelle et physique des bois et forêts
- Continuités visuelles et structurelles
- Vallée de l'Auxence
- Limite de l'agglomération angevine
- Verrou boisé de Charveaux

Les éléments structurants de l'unité

- Lignes de crête avec phénomène de bascule
- Ponctuation par les manoirs et châteaux
- Signes visuels lisibles de l'activité minière et de carrières
- Moulin
- Points d'articulations urbaines : Segré - Candé
- Paysage de bocage profondément marqué par des ondulations orientées Est-Ouest

Sous unités paysagères et leurs caractéristiques

- Le complexe hydrographique de l'Oudon**
 - Village-hameau au coeur d'une végétation dense
 - Vallée de l'Oudon
- L'extrême Nord-Ouest**
 - Village marqué par une activité minière et/ou carrière
- Secteur de Combrée - Chalain La Potherie**
 - Village des fonds de vallon
- Secteur du Louroux Béconnais**
 - Village marqué par la forte pression urbaine d'Angers
 - Village perché étagé sur les coteaux
- Secteur de Freigné**
 - Village perché étagé sur les coteaux
 - Pin parasol

Légende générale

- Limite départementale
- Limite communale

0m 5km 10km 25km

Source: Agences Rose et Pignat, Vu d'ici, B. Duquoc

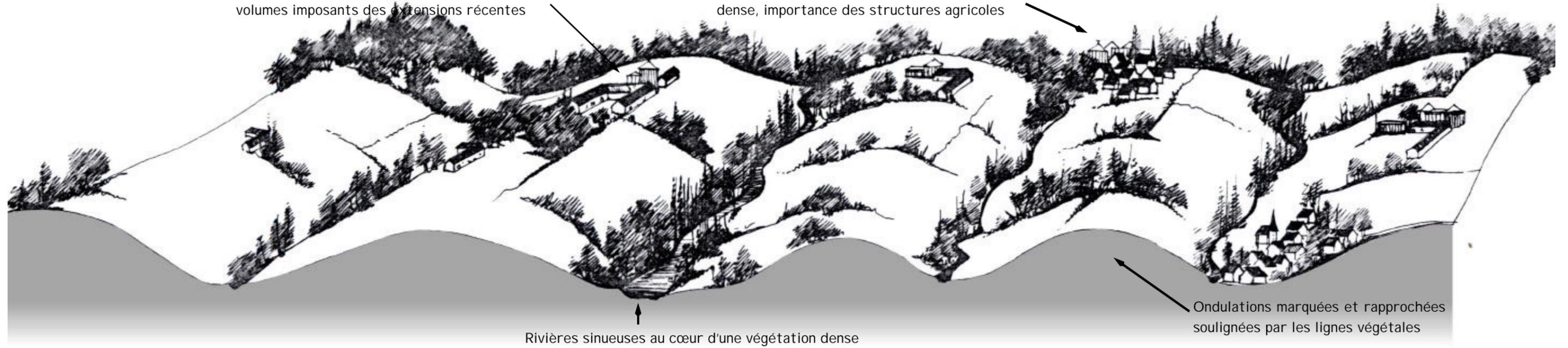
Importance des bois et lignes bocagères, habillant les lignes de crêtes, soulignant les pentes et intégrant le bâti traditionnel



LE COMPLEXE HYDROGRAPHIQUE DE L'OUDON

Fermes de caractère, accompagnée par les volumes imposants des extensions récentes

Villages-hameaux au cœur d'une végétation dense, importance des structures agricoles



Dynamisme agricole et extension des bâtiments d'exploitation



UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN - SOUS-UNITÉ 1 : LE COMPLEXE HYDROGRAPHIQUE DE L'OUDON

■ Les limites de la sous-unité

- **Limites communes avec l'unité à l'est et au nord**
 - Coteau densément végétalisé et urbanisé de la Mayenne (est)
 - Continuité visuelle et structurelle vers le nord.
- **Limite sud qui s'appuie sur 3 composants paysagers :**
 - La vallée de l'Oudon très encaissée, relief de faille avec une rivière serpentant au cœur d'une végétation dense
 - Ligne de crête de Noyant La Gravoyère
 - Barrière visuelle de la forêt de Combrée
- **Limite ouest :**

Une limite plus subtile, liée à un changement d'ambiance et à une ouverture progressive du paysage.

■ Les particularités paysagères

L'ossature du paysage de cette sous-unité s'appuie sur des lignes de relief très marquées, orientées est-ouest et très rapprochées. Les vallonnements prononcés dominent, les ondulations sont soulignées par les lignes bocagères : lignes courbes, souples et douces. Une échelle intime et une ambiance agréable et protégée se dégagent. Les bois jouent un rôle important de relais visuels, ponctuant et animant souvent les lignes de crêtes.

L'ensemble bocager et la ripisylve des cours d'eau sinuant dans les creux de vallons, déterminent un paysage fermé à semi-ouvert avec des vues canalisées dans les vallons et une palette chromatique qui se décline dans les camaïeux de verts.

L'Agriculture est une composante importante de cette sous-unité, aussi bien au niveau de l'ambiance générale (maillage bocager lâche) que des infrastructures qui ponctuent les crêtes ou les pentes de vallonnements. Le paysage est ponctué par des fermes de caractères souvent importantes et accompagnées de nouvelles extensions. Ces fermes constituent autant de relais visuels animant le paysage. Les bourgs s'apparentent à des villages-hameaux au cœur d'une végétation dense. Leur silhouette est dominée par les structures agricoles (tels les silos de stockage).

L'Oudon est un élément constitutif fort de cette sous-unité. Il présente une vallée encaissée, marquée par des affleurements rocheux qui contrastent avec le caractère souple de la végétation abondante (dans le lit du cours d'eau et sur les pentes).

Échelle intime

Paysage fermé à semi-ouvert
Ondulations marquées et rapprochées
soulignées par les lignes végétales
Forte perception visuelle de l'agriculture
Particularité du réseau hydrographique de l'Oudon

Vallée encaissée, ondulations rapprochées, petits villages sur les hauteurs



Bourg fortement lié à l'activité agricole - Exemple Châtelain



Vallées profondément encaissées et rapprochées



Vallée de l'Oudon en période de crue



UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN SOUS-UNITÉ 2 : L'EXTRÊME NORD-OUEST

■ Les limites de la sous-unité

● Limites communes avec l'unité

Au nord et à l'ouest les continuités structurelles et visuelles

● Limite est :

Limite subtile liée à un changement d'ambiance et d'échelle avec notamment une fermeture progressive du paysage

● Limite sud :

La ligne de crête de Pouancé

Bourgs étagés et fonds plats bocagers



■ Les particularités paysagères de cette sous-unité

La structure paysagère du Segréen est ici très forte et très perceptible notamment les lignes de crêtes avec un **phénomène de bascule qui engendre des covisibilités importantes.**

Dans cette sous-unité, **les pentes des vallonnements sont souvent dépourvues de haies, le bocage offre une maille équilibrée et de qualité dans les fonds plats des vallons, ce qui engendre une ambiance agréable, soulignée par l'harmonie des courbes et des lignes végétales.**

Les bois jouent un rôle important de ponctuation et de relais visuels. Ils animent souvent les lignes de crêtes.

Les villages et bourgs sont peu nombreux mais présentent une silhouette étagée sur le coteau. Parfois, les clochers des églises constituent de véritables points d'appel et de repère.

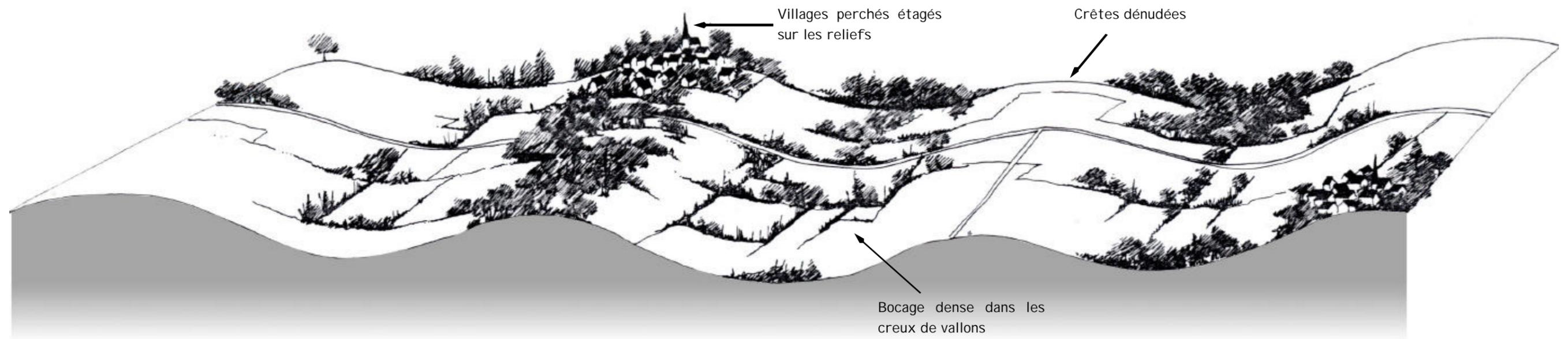
A noter : Cette sous-unité paysagère est à rapprocher de celle du Louroux-Béconnais.



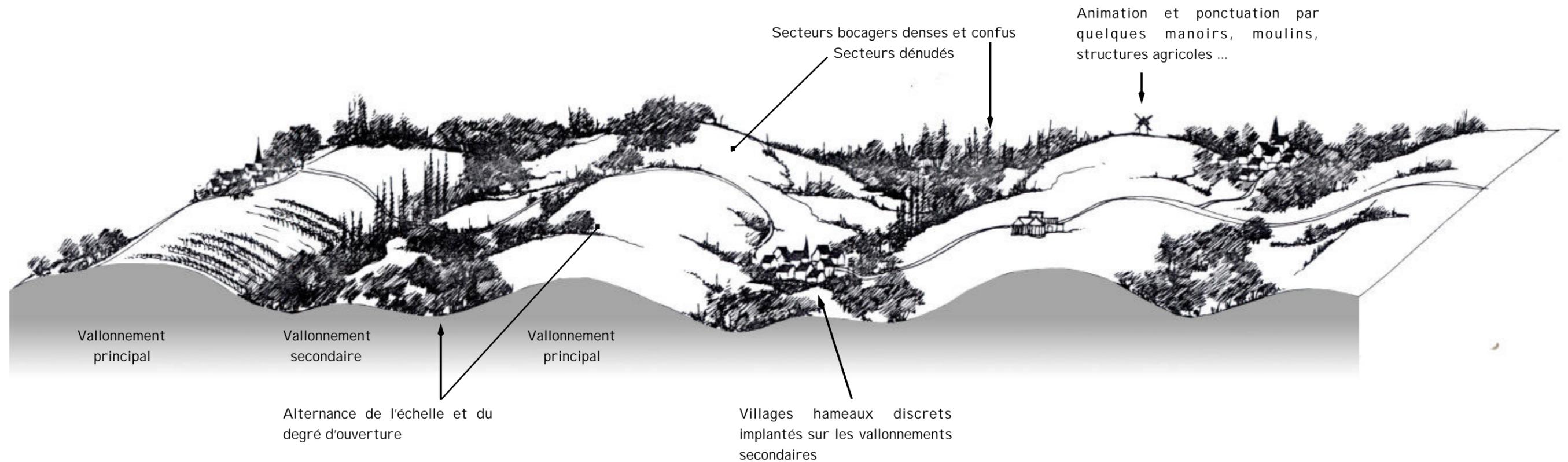
Lisière urbaine de Pouancé en limite de la sous-unité paysagère

Échelle ample, paysage ouvert
Fonds plats bocagers
Pentes des ondulations dénudées
Boisement en ligne de crête
Villages étagés sur les lignes de crête

L'EXTRÊME NORD-OUEST



SECTEUR DE COMBRÉE – CHALLAIN LA POTHERIE



UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN - SOUS-UNITÉ 3 : SECTEUR DE COMBRÉE - CHALLAIN LA POTHERIE



■ Les limites de la sous-unité

- **Limites communes avec l'unité paysagère :**
 - à l'est, limite subtile liée à un changement d'ambiance progressive (perte de la structure ondulante)
 - à l'ouest, continuité paysagère visuelle et structurelle avec le secteur particulier plus fermé du verrou boisé de Chanveaux.

- **Limite nord**

Ligne de crête de Noyant-La-Gravoyère, Pouancé et vallée de l'Oudon.

- **Limite sud :**

Ligne de crête de La Pouëze prenant appui sur la forêt de Longuenée et sur plusieurs autres bois de taille plus réduite

■ Les particularités paysagères

Sur la structure paysagère marquée du Segréen (commune à toutes les sous-unités), **les fonds de vallons présentent dans ce secteur un paysage confus et hétérogène** avec alternance d'une végétation dense issue de la trame bocagère de qualité variable et de secteurs totalement remembrés et dénudés. De plus, entre les lignes de crêtes majeures, les zones en « creux » ne présentent pas une topographie homogène mais au contraire un réseau d'ondulations successives plus ou moins prononcées, qui rendent plus confuse la lecture générale de la structure identitaire. **Cette alternance engendre des échelles de paysages différentes** et une lecture plus difficile dès que l'on quitte les lignes de crêtes.

Le degré d'ouverture du paysage n'est pas constant, parfois très fermé avec les vues très courtes bloquées par les écrans végétaux successifs et imbriqués de la trame bocagère ou au contraire un paysage très ouvert dévoilant des lignes de crêtes très sensibles et nues.

On note de plus la **présence anecdotique de quelques vergers** qui génèrent ponctuellement un paysage très ordonné où les lignes ondulantes du relief sont soulignées par celles régulières des vergers.

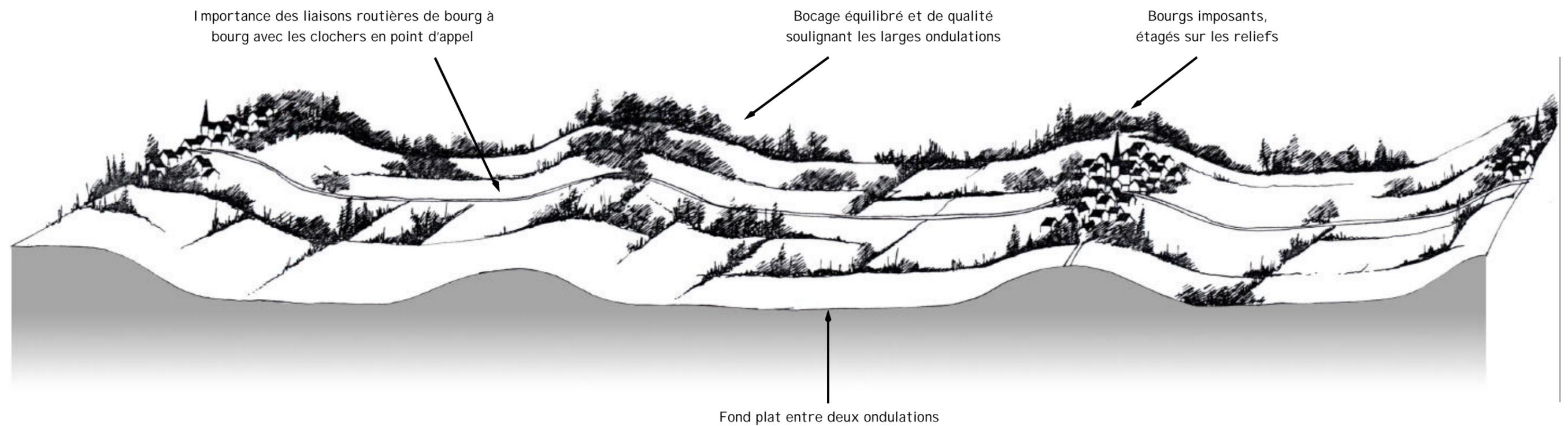
Les bourgs sont implantés dans les « creux » (c'est-à-dire entre les lignes de crêtes majeures), **au niveau des vallonements secondaires**. Leur clocher constitue généralement un point d'appel mais leur silhouette reste généralement discrète à l'exception de Combrée et de Challain La Potherie dont la silhouette est dominée par un élément bâti imposant (Château, Institution ...).

A noter : Quelques manoirs, châteaux et moulins ponctuent et animent le paysage et jouent le rôle de points d'appels et relais visuels.



Échelle de paysage variable
Degré d'ouverture aléatoire
Présence de vallonements secondaires
Présence limitée des villages

SECTEUR DU LOUROUX BECONNAIS



UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN - SOUS-UNITÉ 4 : SECTEUR DU LOUROYX BECONNAIS

■ Les limites de la sous-unité

● **Limites communes avec l'unité :**

- **au nord-est** : succession de la forêt de Longuenée, barrière visuelle et physique, puis shangement subtil et progressif d'ambiance, et enfin coteau de la Mayenne, densément végétalisé et urbanisé;
- **à l'est**, limite de l'agglomération angevine;
- **au sud** : vallée de l'Auxance.

Changement subtil et progressif d'ambiance lié notamment à la perte de la dynamique ondulatoire.

● **Limite nord-ouest**

Ligne de crête de La Pouëze.

● **Limite ouest**

RD 923 connectée au nœud urbain de Candé. Cette voie de circulation importante (Ancenis—Candé) correspond à un changement de morphologique de la structure du Segréen.

■ Les particularités de la sous-unité

L'ossature du Segréen est ici très claire et très lisible, les lignes de crêtes orientées est-ouest sont parfaitement marquées et structurantes. Les creux sont, quant à eux, parfaitement plats et animés d'une trame bocagère équilibrée : jeux de transparence, de cadres et de fenêtres, mise en scène du paysage. Les ruisseaux serpentent au cœur de ces « creux », soulignés par une ligne végétale sinueuse. Harmonie, équilibre se dégagent de ce paysage caractérisé par une échelle humaine, une ambiance reposante et apaisante.

Les villages sont perchés sur les lignes structurantes. Leur urbanisation s'étage sur le coteau, dominée par l'église. Des relations visuelles très fortes existent de bourg à bourg, renforcées par des liaisons routières directes : Dans l'axe de la voie se situe le clocher du village vers lequel on se dirige et à l'arrière celui du village que l'on vient de quitter (exemple : entre La Pouëze, Béconles-Granits et Saint-Augustin-des-Bois). De par leur position et leur implantation, ces bourgs présentent des lisières très sensibles notamment au niveau de la ligne de crête et sur la pente du coteau.

A noter : certains villages (La Meignanne et Saint Lambert La Potherie) reflètent une très forte pression urbaine avec des extensions très importantes qui semblent avoir englober le vieux bourg, pression urbaine certainement liée à la proximité d'Angers.

Échelle ample
Paysage homogène et lisible
du fait de sa structuration très ordonnancée
Bourgs imposants, étagés et situés en ligne de crête
Voies de bourg à bourg rectilignes
Pression urbaine à l'approche d'Angers

Ondulations amples, fonds plats et jeux visuels de bourg à bourg
Axe de La Pouëze à Saint-Augustin-des-Bois



Urbanisation étagée dominée par l'église



Urbanisation étagée jouant sur le relief prononcé
Vue dégagée et lointaine depuis les bourgs
sur l'environnement paysager



Pression urbaine à l'approche d'Angers



Perception des buttes dans le secteur de Freigné
Photographies réalisées par Air Papillon



UNITÉ PAYSAGÈRE DU SEGRÉEN - SOUS-UNITÉ 5 : SECTEUR DE FREIGNÉ

■ Les limites de la sous-unité

● **Limites communes avec l'unité**

Continuités paysagère, visuelle et structurelle au sud, à l'ouest et au nord.

● **Limite est**

La limite paysagère suit la RD 923 reliant Ancenis à Candé.

■ Les particularités paysagères

Sur l'ossature traditionnelle de l'unité, un système plus complexe d'ondulations secondaires et orientées de façon aléatoire se surimpose. Cette sous-unité est en effet marquée par la présence de nombreuses buttes. Le paysage de cette sous-unité se caractérise donc par une multitude de relations visuelles entre buttes, ce qui génère un paysage très sensible.

Le bocage dense de cette sous-unité est animé par de très belles lignes végétales qui soulignent les différentes ondulations et dessinent les courbes du relief.

Comme dans la sous-unité du Louroux-Béconnais, les villages sont perchés et dominés par les clochers des églises.

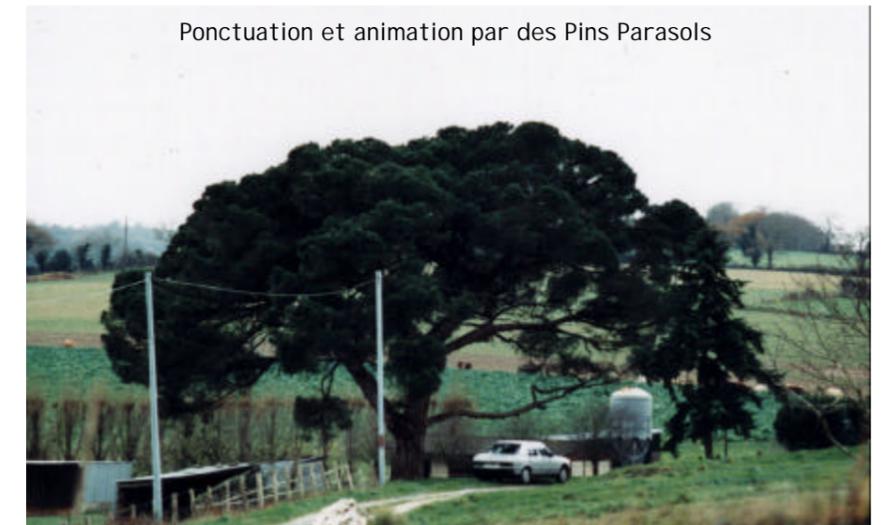
A noter : La présence de Pins Parasols nombreux et âgés qui animent le paysage et attirent le regard. Ils constituent un élément identitaire de cette sous-unité.



Système complexe d'ondulations secondaires

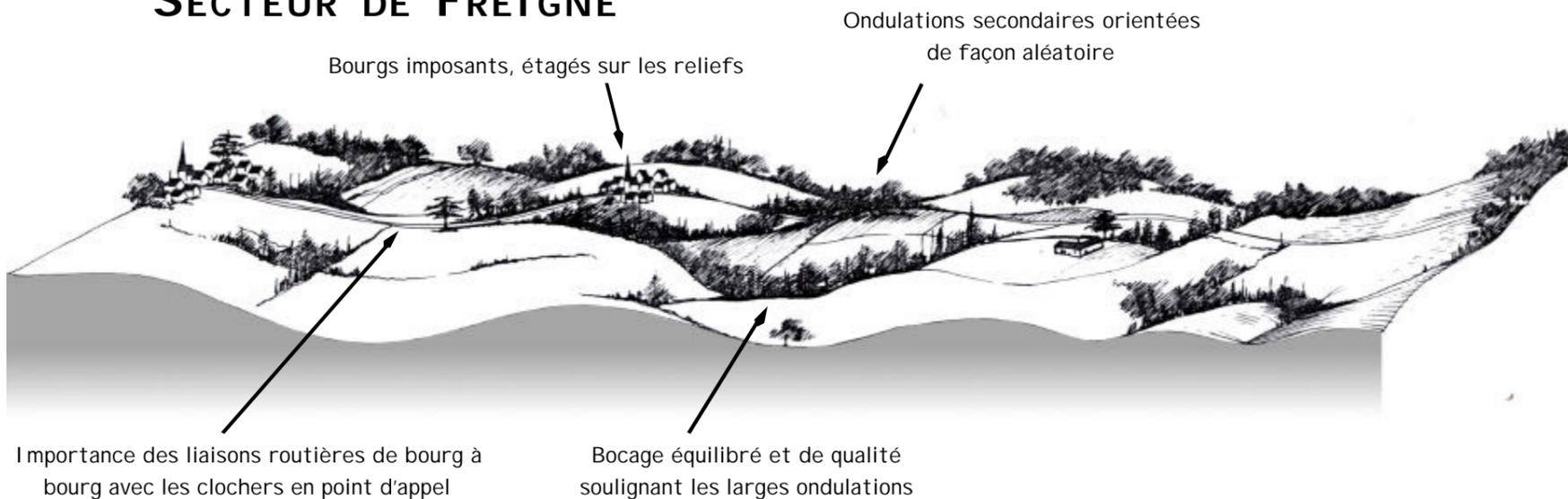


Ondulations structurantes de l'unité paysagère



Ponctuation et animation par des Pins Parasols

SECTEUR DE FREIGNÉ



Échelle ample
Superposition d'un système complexe d'ondulations secondaires sur la structure identitaire très ordonnancée
Bourgs étagés et situés en ligne de crête
Voies de bourg à bourg rectilignes
Ponctuation et animation par des Pins Parasols